

0440028S
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE LA COLINIÈRE
129 RUE DU LANDREAU
44319 NANTES CEDEX 3
Tel : 0240939333

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 29
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 06/02/2024
Sous la présidence de : Eric Lorient
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ERASMUS - AVIRON
Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention formalisant la relation au sein du projet "Voga&Share" entre la ligue d'Aviron et le collège concernant la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0